



BACHELOR

CHARGÉ(E) DE CLIENTÈLE

en ASSURANCE & BANQUE

Niveau Bac + 3 Titre RNCP niveau 6 n°40253

Objectifs de la formation :

Le rôle du chargé(e) de clientèle en Assurance et Banque réside dans la prospection, l'information et le conseil auprès d'une clientèle diversifiée, incluant des particuliers tels que des salariés, des commerçants, des professionnels libéraux et des retraités.

Qu'il/elle exerce au sein d'une banque, d'une compagnie d'assurance ou d'un courtier en assurance, le chargé(e) de clientèle en Assurance et Banque doit posséder des compétences techniques homogènes pour répondre aux obligations réglementaires propres aux secteurs de la banque et de l'assurance.

Ce programme se distingue par son engagement envers le développement de compétences relationnelles et commerciales. Les étudiants sont amenés à acquérir ces compétences de manière pratique à travers des exercices concrets et des mises en situation. Ainsi, ils sont pleinement préparés à exceller dans un domaine où la qualité de la relation client et la maîtrise des produits financiers sont cruciales.

Entrée dans la vie active :

Conseiller/ Gestionnaire en assurance et banque

Poursuite d'études :

Masters spécialisés en assurance et banque

Conditions d'admission :

Être titulaire d'un diplôme Bac + 2

Dossier de candidature à télécharger sur le site internet du campus

Entretien avec le directeur adjoint enseignement supérieur

Contenu de la formation :

Bloc 1 - Développer un portefeuille clients en assurance et banque

Bloc 2 - Conseiller et vendre des produits et services bancaires, assurantiels et financiers auprès des prospects et clients du portefeuille.

Bloc 3 - Gérer la gestion courante des activités en assurance et banque intégrant la mise en œuvre d'une démarche de développement de la satisfaction client.

499 heures de formation en un an.

Modalités de l'alternance :

2 semaines en entreprise / 1 semaine à l'UFA

Obtention du diplôme :

Contrôle continu pour chaque bloc.

Epreuves finales : soutenance mémoire et grand oral.

Frais de formation :

Pris en charge par l'OPCO de l'entreprise.

Référent handicap UFA

Jean Luc NOIRAUT

Formation par apprentissage en partenariat avec

www.saintemarthe-chavagnes.com

Ecole Supérieure d'Assurances de Paris

CFA Isaac de l'Etoile



Mars 2025

UFA Sainte Marthe-Chavagnes
05 45 37 02 50 ou 05 35 37 19 79 - mail : campus@saintemarthe-chavagnes.com
51 rue du Minage - 16022 Angoulême Cedex

BACHELOR

CHARGÉ(E) DE CLIENTÈLE

en ASSURANCE & BANQUE

Les modalités de l'apprentissage

⇒ Les modalités de l'alternance

- 499 h de formation en un an
- Calendrier de l'alternance ci-après.

⇒ Le suivi de l'apprenti

- Le livret d'apprentissage.
- Un formateur référent suit l'apprenti.

⇒ La rédaction du contrat d'apprentissage

- L'entreprise complète une fiche de renseignements.
- Le contrat est rédigé par le CFA Isaac de l'Etoile dont dépend l'Unité de formation d'apprentis (UFA) Sainte Marthe Chavagnes.

Projet calendrier BACHELOR CCAB année 2025-2026

⇒ La durée de présence de l'apprenti dans l'entreprise :

- 1239 heures

⇒ Le contrat d'apprentissage :

- Il est signé pour une durée qui n'excède pas 12 mois. Il pourra débuter entre le 1er août et le 19 septembre 2025. Une rupture unilatérale de l'employeur ou de l'apprenti est possible pendant les 45 premiers jours en emploi, consécutifs ou non, de formation pratique en entreprise effectué par l'apprenti (art. L.6222-18, al.1).

⇒ Les frais de formation

- Ils sont pris en charge à 100 % par l'OP-CO. L'entreprise n'a rien à déboursier.

⇒ Le salaire de l'apprenti

- Pour un jeune de 21 à 25 ans : Salaire le + élevé entre 61% du Smic, soit 1 099.10 € et 61% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.(*)

Source : www.service-public.fr

Date : 11/03/2025

(*) Information modulable selon la situation de l'apprenti pendant l'année précédente.

⇒ L'aide à l'embauche pour un contrat d'apprentissage

- Le montant de l'aide s'élève à 5000 € pour les entreprises de moins de 250 salariés, et à 2000 € pour les entreprises de plus de 250 salariés.
- Elle est octroyée uniquement pour la 1 ère année du contrat.

Source : www.service-public.fr

Date : 11/03/2025

	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août
1	lun	mer	sam	lun	jeu	dim	dim	mer	ven	lun	mer	sam
2	mar	jeu	dim	mar	ven	lun	lun	jeu	sam	mar	jeu	dim
3	mer	ven	lun	mer	sam	mar	mar	ven	dim	mer	ven	lun
4	jeu	sam	mar	jeu	dim	mer	mer	sam	lun	jeu	sam	mar
5	ven	dim	mer	ven	lun	jeu	jeu	dim	mar	ven	dim	mer
6	sam	lun	jeu	sam	mar	ven	ven	lun	mer	sam	lun	jeu
7	dim	mar	ven	dim	mer	sam	sam	mar	jeu	dim	mar	ven
8	lun	mer	sam	lun	jeu	dim	dim	mer	ven	lun	mer	sam
9	mar	jeu	dim	mar	ven	lun	lun	jeu	sam	mar	jeu	dim
10	mer	ven	lun	mer	sam	mar	mar	ven	dim	mer	ven	lun
11	jeu	sam	mar	jeu	dim	mer	mer	sam	lun	jeu	sam	mar
12	ven	dim	mer	ven	lun	jeu	jeu	dim	mar	ven	dim	mer
13	sam	lun	jeu	sam	mar	ven	ven	lun	mer	sam	lun	jeu
14	dim	mar	ven	dim	mer	sam	sam	mar	jeu	dim	mar	ven
15	lun	mer	sam	lun	jeu	dim	dim	mer	ven	lun	mer	sam
16	mar	jeu	dim	mar	ven	lun	lun	jeu	sam	mar	jeu	dim
17	mer	ven	lun	mer	sam	mar	mar	ven	dim	mer	ven	lun
18	jeu	sam	mar	jeu	dim	mer	mer	sam	lun	jeu	sam	mar
19	ven	dim	mer	ven	lun	jeu	jeu	dim	mar	ven	dim	mer
20	sam	lun	jeu	sam	mar	ven	ven	lun	mer	sam	lun	jeu
21	dim	mar	ven	dim	mer	sam	sam	mar	jeu	dim	mar	ven
22	lun	mer	sam	lun	jeu	dim	dim	mer	ven	lun	mer	sam
23	mar	jeu	dim	mar	ven	lun	lun	jeu	sam	mar	jeu	dim
24	mer	ven	lun	mer	sam	mar	mar	ven	dim	mer	ven	lun
25	jeu	sam	mar	jeu	dim	mer	mer	sam	lun	jeu	sam	mar
26	ven	dim	mer	ven	lun	jeu	jeu	dim	mar	ven	dim	mer
27	sam	lun	jeu	sam	mar	ven	ven	lun	mer	sam	lun	jeu
28	dim	mar	ven	dim	mer	sam	sam	mar	jeu	dim	mar	ven
29	lun	mer	sam	lun	jeu		dim	mer	ven	lun	mer	sam
30	mar	jeu	dim	mar	ven	lun	lun	jeu	sam	mar	jeu	dim
31	ven		mer	ven	sam		mar	jeu	dim	mer	ven	lun

jours UFA 10 5 10 5 10 5 7 8 5 7 3 0 75 525
jours ent 12 18 9 17 11 15 15 13 12 15 19 21 177 1239

■ férié
■ UFA
■ entreprise